



COMPTE RENDU DU CHS-CT DU 09/02/2016

Encore un ordre du jour très chargé pour le CHS-CT du 09-02-2016 (Comité d'Hygiène et Sécurité et Conditions de Travail).

1er point abordé : la présence de radon dans les locaux du CDFP Révolution Française.

Des mesures de niveau 2 ont été réalisées, mesures en continue et ponctuelles près des voies d'émission possibles (fissures, plinthes, tuyauterie...); ces mesures confirment la présence de radon dans la totalité du sous-sol du bâtiment; les taux sont principalement élevés dans le local technique, avec des fluctuations importantes. La présence de radon n'est pas significative au rez-de-chaussée.

Les analyses précisent que la source provient du sous-sol, et très peu des matériaux de construction.

Un agent de l'Antenne Immobilière de Strasbourg a commenté les résultats de ces analyses. La solution préconisée est l'aération des locaux par la mise en place d'un système complet de ventilation des locaux avec extraction de l'air; la complexité de la mise en oeuvre et de la réalisation des travaux nécessite une étude complémentaire et l'obtention de crédits par la DG (coût estimé actuel : 70 000 €).

Dans l'immédiat, une ventilation manuelle est mise en place (ouverture des larmiers du couloir du sous-sol).

Le problème du radon reste un sujet préoccupant dans le Territoire de Belfort. Il a fallu la vigilance et la pugnacité des OS pour que le problème soit détecté, reconnu et que des mesures soient envisagées. Dossier à suivre...Sans être alarmiste, il est nécessaire d'être particulièrement vigilants sur les mesures à mettre en oeuvre pour la protection des agents.

2ème sujet récurrent: les locaux de la rue Thiers.

Ces locaux, appartenant à un propriétaire privé, font l'objet de nombreux signalements depuis plusieurs années: locaux inadaptés à une organisation fonctionnelle des services et à la réception du public, vétusteté - voire insalubrité, dysfonctionnement de l'ascenseur...! :

Les agents de la trésorerie Hopital patientent depuis trop longtemps dans le projet d'un hypothétique déménagement; les épisodes au fil des directeurs ont été variés et nombreux : déménagement au nouvel hopital médian ? à l'hopital de Belfort ? dans d'autres locaux (Techn'Hom ?). A chaque fois, on brouille les cartes, on évoque des difficultés financières, des choix politiques; mais le résultat est là; les agents sont toujours dans des locaux totalement inacceptables.

Le propriétaire actuel ne montre aucun empressement à réaliser les travaux qu'il est dans l'obligation d'effectuer; pire, il "amuse" la direction avec des travaux, non nécessaires, mais qui apporteraient une plus-value à son immeuble.

La direction, après plusieurs courriers "trés gentils", vient de lui adresser une mise en demeure. En l'absence de réaction du propriétaire, le directeur s'est engagé à porter le dossier devant la DG et demander les crédits nécessaires à la réalisation des travaux urgents dans cet immeuble.

Ce durcissement de ton, avec engagement d'une procédure contraignante, était demandé depuis longtemps par les OS. On ne peut que regretter qu'il intervienne si tard, laissant les agents de ces services dans des conditions de travail déplorables. Les déclarations de principe ne suffisent plus !

La situation de ces locaux est prise en compte dans le cadre du PAP (Plan d'Action et de Prévention) : réfection des toilettes, achat lampes basse résilience, nettoyage en profondeur...

A cette occasion, la CGT rappelle l'importance de saisir tous les leviers mis à disposition par l'administration pour signaler toutes les difficultés rencontrées par les agents dans le cadre de leurs conditions de travail : registre Hygiène et Sécurité, établissement du DUERP (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels) avec le chef de service; et de ne pas hésiter à saisir les représentants du personnel.

3ème point abordé: la mise en place des préconisations de l'étude ergonomique réalisée à la trésorerie de Belfort Ville.

Selon le chef de service, les pistes tracées par la société ET ERGONOMIE se mettent progressivement en place. Les OS sont bien conscients que cette étude ne peut produire des effets immédiats. Le directeur propose un point sur la situation de ce service au CHS prévu au mois de juin. La CGT demande que l'avis des agents soit alors aussi examiné.

Les OS restent mobilisés sur le suivi de cette étude ergonomique !

4ème sujet à l'ordre du jour : la réorganisation de la Direction

Présentée comme une mesure visant à réorganiser la direction par mission et non plus par filière, et "digérer" les 20% de suppression de postes d'employés supérieurs.

Plus de langue de bois à la DG : les suppressions d'emploi deviennent l'un des arguments de vente des réorganisations; combien de faux discours lénifiants pour les restructurations des années passées qui touchaient massivement les postes de C et B !

La totalité des sujets inscrits à l'ordre du jour n'a pas pu être abordée par manque de temps.

La fusion des SIP notamment n'a pas pu être évoquée. Ce sujet sera abordé lors du prochain CHS du 01/03/2016. Là aussi, de nombreux problèmes suite au déménagement et à la réinstallation des agents ont été engendrés: bruit, courants d'air...Les représentants CGT ont déjà eu l'occasion de passer dans ce service et d'évoquer la situation avec les agents et de les inviter à compléter les registres Hygiène et Sécurité.

Nous vous invitons à nous signaler toute évolution ou demande complémentaire pour le prochain CHS.

Ensemble, agents et représentants du personnel, construisons des conditions de travail dignes d'un Service Public de qualité !

Les représentants CGT-FINANCES PUBLIQUES